

GENDARMERIE
Détachement Judiciaire
près
l'Auditorat Militaire
Palais de Justice
1000 Bruxelles
Tf : 02/508.66.11



663

PV N° 771/94

Ce jourd'hui trente-et-un mai

mil neuf cent nonante-quatre à 0900 heures;

Nous soussigné(s) BURETTE Fabrice, 1MDL Chef

de gendarmerie;

en résidence à Bruxelles, Det Jud;

en tenue civile;

Charge de :

INFORMATION

CONNU

Suite à l'apostille mieux rappelée en marge du présent, certifions avoir entendu, aux date et heure précitées le nommé :

chef de :

NOM : VERMEULEN
Prénoms : Jean-Marc
Grade : Lieutenant
Unité : 2Cdo 12° Cie

SASSINATS

mieux identifié dans son audition annexée.

net :

dition

AUDITION

L'audition figure en annexe Un au présent

ligé suite au dossier n°
545 N94 C8 émanant de
M. l'Auditeur Militaire à
Bruxelles

Résumé succinct :

Situation à KIGALI :

Commandant en second de la 12° Compagnie.

La 12° compagnie est groupe ALPHA chargée du secteur Aéroport.

Le lieutenant VERMEULEN donne un aperçu de l'organisation de sa compagnie.

Renseignements attentat :

Lors de l'attentat, le Lieutenant VERMEULEN se trouve avec la section 1.3 (sergent BOUCHOT) en observation devant CND.

Suite à l'attentat, la mission de la section 1.3 a été levée. Vers 2130 heures, sur le chemin de retour de l'aéroport, la section est bloquée à hauteur du corps de garde Est du CND. Des tirs d'armes automatiques se font entendre.

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

09 JUIN 1994

MILITAIR AUDITORAAT
BRUSSEL

M VER ELST - REUL

664

Ils peuvent regagner l'aéroport une heure plus tard.

Incident AMAHORO :

De retour à TOP GUN, le Lt VERMEULEN apprend que plusieurs personnes sont bloquées devant l'entrée de l'aérogare. Ces personnes, bloquées par la garde présidentielle, ne sont pas vraiment menacées directement, mais il leur est interdit de bouger.

Il donne une liste exacte des personnes bloquées.

Il relate la manière dont une présence constante sera assurée à portée visuelle de ces personnes de façon à éviter un dérapage.

Il est ensuite chargé vers 0415 heures d'effectuer une reconnaissance sur les lieux de chute de l'avion avec la section 2.3 (Sergent MAUFROID) . Cette reconnaissance sera impossible à effectuer, un barrage étant installé à l'entrée du camp militaire de KANOMBE.

Rebroussant chemin, il sera bloqué à proximité de l'aérogare par un barrage installé depuis, puis rejoint par le personnel bloqué à l'aérogare qui a enfin été laissé libre de quitter les lieux.

L'ensemble pourra alors forcer un barrage plus faible et gagner le stade de AMAHORO où il espère trouver refuge.

La grille du stade ne sera JAMAIS ouverte.

La situation devenant intenable, les paras devront forcer le passage, tirer pour se dégager, et escalader les grilles du stade.

Une grenade sera même lancée sur la jeep de l'adjudant CANTINEAU. Elle explosera dans le fossé.

Pratiquement, selon le Lt VERMEULEN, la situation devra être gérée sur place et aucune aide ne sera apportée par l'échelon supérieur. Que du contraire, alors que la situation était particulièrement tendue il lui sera rappelé par K9 : "SI DANGER, APPLIQUEZ LES REGLES D'ENGAGEMENT !"

Renseignements attentat :

Il rapporte des propos tenus dans un café du côté de NYAMIRAMBO par des officiers paras et gendarmes, qui affirmaient qu'ils allaient passer à l'action et nettoyer KIGALI des opposants.

665

Autres renseignements utiles :

La nouvelle de l'assassinat des dix mortiers a été donnée par le Major THIRY alors qu'il se trouvait au stade AMAHORO. Ces informations ont été apprises au centre de transmission BENGALI.

Après l'assassinat, il y a eu des heurts entre les gens sur le terrain et le major BODART, conseiller en droit de la guerre du bataillon, qui exigeait que l'on démonte les mitrailleuses montées sur les jeeps, et que l'on récupère les grenades distribuées.

RENSEIGNEMENTS

L'apostille est gardée au siège de l'unité pour continuation de l'exécution d'enquête.

Annexe Un : Audition

DONT ACTE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

F E U I L L E T D ' A U D I T I O N

Le 31/05/94 à 0900 Hrs, a été entendu par BURETTE Fabrice, 1MDLChef

N O M : VERMEULEN
PRENOM : Jean-Marc
LIEU ET DATE DE NAISSANCE: DUFFEL le 04/11/64
DOMICILE : 5100 NAMUR
rue de Brimez n°42
MILITAIRE : Grade et N° Matricule : 1Lt 34132
Unité : 2Cdo 12° Cie
lequel ou laquelle nous déclare :

Je désire m'exprimer en français et demande la procédure en justice dans cette langue.

GENERALITES :

Je suis affecté au 2Cdo de FLAWINNES depuis le mois de février 93 et j'y occupe depuis cette date la fonction de Comd 2d de la 12° Cie.

J'ai effectué la mission en SOMALIE avec mon unité. J'ai été envoyé au RWANDA le 26 Mars 1994.

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE :

A KIGALI, j'occupais normalement la fonction de commandant en second de la 12° Cie, commandée par la capitaine VANDRIESSCHE.

La compagnie faisait fonction de groupe ALPHA chargé du secteur aérodrome.

Globalement, on peut résumer la mission de notre compagnie comme suit :

- * surveillance de l'aérodrome
- * patrouille dans les secteurs aux alentours

Elle était décentralisée. Le 1° peloton avait ses cantonnements à l'ancienne tour de contrôle située approximativement au centre de la piste et au sud de celle-ci. Le cantonnement à l'aérodrome était désigné sous le nom de TOP GUN.

Le 2° peloton était quand à lui cantonné à l'école technique DON BOSCO, mot code "FRANCISCUS".

L'état-major de la compagnie était réparti entre ces deux cantonnements.

L'organisation de la compagnie était la suivante :

Peloton A : Lt CARLENS

adjoint : Sergent LAMOTTE

- 1 Section : Sergent LEIDING
- 2 Section : Sergent THEYSSIER
- 3 Section : Sergent BOUCHOT
- Section PC: commandée par l'adjoint

667

Peloton B : SLt RODRIGUE
adjoint : 1^{er} Sergent FAUVART

- 1 Section : Sergent BULLINCKX
 - 2 Section : Sergent LIEGEOIS
 - 3 Section : Sergent MAUFROID
- Section PC: commandée par l'adjoint

SITUATION AU SOIR DU 06 AVRIL :

Au soir du 06 Avril vers 2030 heures, la situation exacte de la compagnie était la suivante :
Le Capitaine VANDRIESSCHE était à son PC, il y restera toute la nuit, excepté une reconnaissance effectuée côté est de la piste peu après la chute de l'avion.

La section 1.1 est de garde à TOP GUN.

La section 1.2 est de garde à RUTONGO. Elle ne rentrera que le 08 avril au soir à l'hôtel MERIDIEN avec beaucoup de difficultés. Je pense qu'elle a quitté RUTONGO le 07 Avril 1994.

La section 1.3 est en mission d'observation face au CND. Je me trouve avec cette section.

La section 1.4 est en repos. Une partie de son personnel est de sortie à KIGALI, ainsi que le Lt CARLENS.

La section 2.1 est à FRANCISCUS. Je pense qu'elle était de garde.

La section 2.2 revenait de RUTONGO après avoir été relevée par la 1.2. Elle ne parviendra à regagner FRANCISCUS que vers 0200 / 0300 du matin.

La section 2.3 se trouve en patrouille SAFETY. Sa mission est de contrôler les différents endroits de sortie autorisés et de s'assurer du respect de l'heure de couvre-feu par les gens de KIBAT. Dans le courant de la soirée, c'est cette section qui aura pour mission de rameuter les permissionnaires de la compagnie.

La section 2.4 avec le Lt RODRIGUE avait pour mission de ravitailler la 1.3 en bombes cryogéniques. Ces bombes se trouvaient à TOP GUN.

ATTENTAT :

Au moment de l'attentat, je me trouvais avec la section 1.3 devant le CND en observation, comme spécifié plus haut.

Lors de l'attentat, vers 2030 heures, un de mes hommes posté en sentinelle, le caporal HENDRICKX a vu des lueurs provenant d'explosions aériennes dans l'axe de l'aéroport. Au départ, nous n'avons pas pensé à un accident d'avion.

Quant à moi, j'ai entendu deux explosions rapprochées, puis une troisième quelques secondes plus tard.

Nous avons vraisemblablement eu connaissance de l'attentat par le réseau compagnie.

Je me suis informé et ai demandé si notre mission devait continuer. A6 m'a répondu que non et m'a demandé de rejoindre TOP GUN en utilisant les véhicules que m'amenait A2.6. Ces véhicules sont arrivés plus tard et aux environs

668

de 2130 heures, nous avons été bloqués avec les véhicules (Un unimog et une jeep) à hauteur du corps de garde Est du CND par des tir nourris d'armes automatiques. Ces tirs n'étaient pas dirigés directement vers nous.

Nous avons pu enfin regagner TOP GUN par l'entrée sud une heure plus tard approximativement.

DEROULEMENT DE LA NUIT DU 06 AU 07

A mon arrivée à TOP GUN la situation est la suivante:

Se trouvent sur place, la 1.1 (LEIDING) la 1.3 (BOUCHOT), une partie de la 1.4 sans gradé et une partie de la 2.4. La capitaine est présent, il est revenu d'une inspection en bout de piste. Les rwandais sont très nerveux. Des tirs sont entendus dans le camp de KAMOMBE. Je ne saurais dire si à ce moment le fait que l'avion abattu soit l'avion présidentiel est confirmé.

J'apprends à ce moment que plusieurs personnes, présentes à l'aérogare pour l'accueil du C130 (Qui n'arrivera d'ailleurs jamais), sont bloquées par les militaires rwandais sur le parking devant l'aérogare. La liste en page 12 du carnet de campagne reprend les noms suivants :

- Caporal-chef DINJART, caporaux SPAGNOLI, GILSOUL Pascal et Eric de la 12°
- 1°Sergent LECOMTE et caporal POCHET du Pl Mortier
- Major médecin THIRY
- Capitaine MADALIJNS et le sergent NELIS de la Log
- le Lt DEMEYERE et le caporal-chef JANSSENS du génie
- le 1° sergent VERMEIREN et le caporal-chef VAN DAMME des transmissions longue distance du secteur
- l'adjudant CANTINAUX
- adjudant-chef LECHAT de la CTM
- le père GREINDL, Mrs ANDRE et DUQUESNOY

Quelques-unes de ces personnes ont été désarmées, d'autres pas. L'adjudant CANTINAUX avait pris la direction de ce groupe. a ma souvenance, il leur restait deux FNC et quatre ou cinq GP.

Connaissant le lieutenant NSABIMANA, commandant le détachement de la garde présidentielle en position à l'aérogare, j'ai demandé au Comd Cie l'autorisation de me rendre sur place dans l'espoir de débloquer la situation. J'ai pu prendre contact avec cet officier rwandais, mais il m'a répondu qu'il avait reçu des ordres de l'état-major lui disant d'empêcher tout mouvement.

Sur place se trouvait également Y6 et une autre jeep du Pl Mortier (Y5).

Notre souci a été de garder constamment une présence à proximité de nos éléments bloqués sur le parking. Cette présence a été assurée successivement par moi-même et le Lt LOTIN, puis je suis reparti à TOP GUN vers 0200 heures, et suis revenu à l'aérogare lorsque le Lt LOTIN a reçu la mission de se rendre chez AGATHE. Je suis arrivé sur place vers 0300 heures.

669

J'y suis resté jusqu'à l'arrivée du Lt RODRIGUE qui avait pour mission de prendre position sur le toit de l'aérogare. J'ai alors quitté l'aérogare pour TOP GUN d'où je suis parti avec la section 2.3 (Sergent MAUFROID) en direction du point de chute de l'avion. Il est à ce moment plus ou moins 0415 heures.

A ce moment, nous savions que l'avion abattu était l'avion du président.

Nous nous sommes dirigés vers le camp de KAMOMBE par la route longeant l'aéroport au nord de l'aéroport. Théoriquement nous aurions dû être accueillis par des officiers de liaison FAR. En fait à l'entrée du camp de KAMOMBE, nous avons été stoppés. Les rwandais étaient très nerveux et ont commencé à encercler nos véhicules. Après avoir parlementé et pris contact avec l'échelon supérieur, nous nous sommes repliés, et avons reculé de plus ou moins un kilomètre.

Par après, au lever du jour, j'ai reçu l'ordre de rejoindre TOPGUN. J'ai donc pris le chemin en sens inverse. En passant à hauteur du parking de l'aérogare, nous avons pu constater que d'une part nos hommes étaient toujours retenus et que d'autre part le Lt RODRIGUE occupait toujours le toit de l'aérogare. En fait, il va devoir quitter cette position peu après six heures sous la pression de la garde présidentielle.

Je suis pour ma part bloqué devant un barrage en N8, et nous prenons alors position entre N8 et N9. Vers 0715 heures, nous sommes rejoints par les hommes bloqués à l'aérogare qui sont également refoulés par le barrage en N8.

Nous procédons alors à un regroupement et nous nous mettons en défensive. Nous maintenons un contact avec le barrage en N8 et tentons en palabrant d'obtenir le passage libre. Lors du dernier contact avec ce barrage, vers 1300 heures, la conversation s'envenime et le chef du barrage menace d'ouvrir le feu.

INCIDENT AMAHORO

Nous contactons alors les rwandais tenant le barrage en N9, nettement plus faible et, après discussions et menaces de notre part, nous obtenons qu'un gradé rwandais nous mène au stade AMAHORO, cantonnement du bataillon BENGALI.

Nous gagnons ce cantonnement en faisant quelques détours, mais tous les barrages sont franchis sans problème grâce au gradé de la garde présidentielle qui nous accompagne. Nous nous retrouvons donc devant le stade AMAHORO.

A notre arrivée devant le stade, il aurait été facile d'ouvrir les grilles et de nous laisser pénétrer sans opposition des rwandais qui étaient à ce moment peu nombreux. Mais les bengalis, de faction, ont appliqués la consigne donnée : les grilles devaient rester fermées !!!

Malgré les informations du secteur qui m'assuraient que les bengalis avaient reçus l'ordre d'ouvrir les grilles et de me laisser rentrer, la situation est restée inchangée et les grilles n'ont jamais été ouvertes.

670

A 1437 heures, étant passé sur le réseau bataillon, je fais un compte-rendu de la situation et je reçois de K9 les instructions suivantes :

Si danger, appliquez les règles d'engagement.

Il m'a également dit de "rester calme" et que "on faisait un maximum pour débloquer la situation".

Malgré les informations du secteur qui m'assuraient que les bengalis avaient reçus l'ordre d'ouvrir les grilles et de me laisser rentrer, la situation est restée inchangée et les grilles n'ont jamais été ouvertes.

En pratique, nous avons dû solutionner la situation par nos propres moyens. Nous n'avons reçu ni aide matérielle ou physique de la part des bengalis, ni instruction précise de l'échelon supérieur.

Progressivement, la foule est devenue plus nombreuse et plus menaçante. Elle se composait essentiellement de civils armés de machettes, bâtons et de quelques fusils. Il y avait également un certain nombre de militaires provenant d'unités différentes et ne semblant pas organisés.

Le chef de corps bengali a timidement tenté de négocier avec les rwandais qui semblaient être les meneurs. Ils quémandait visiblement l'autorisation des rwandais pour nous laisser rentrer.

Les civils devenaient de plus en plus audacieux, tentaient de s'emparer d'objets se trouvant dans nos véhicules et les frappaient à coups de bâtons et de machettes. Ils nous disaient que nous n'étions plus des soldats et que nous étions prisonniers. Un des meneurs a même proposé de nous laisser rentrer à pied dans le stade.

Deux pick-up chargés de militaires et de civils armés sont arrivés. Il m'a semblé que ces gens prenaient la direction des opérations. Des grenades sont apparues dans les mains des civils. Une grosse partie de la foule a reculé légèrement. Les bengalis sont rentrés dans le stade à l'exception d'un véhicule blindé qui a fermé toutes ses écoutilles.

A ce moment, nos véhicules se trouvaient bloqués entre la foule et un barrage derrière nous. L'adjudant CANTINAUX qui se trouvait dans le véhicule de queue, a alors ouvert le feu avec son pistolet et forcé le barrage. Il a pu se réfugier à l'hôtel AMAHORO, QG de la force.

Les rwandais ont tirés en direction du véhicule qui fuyait. Ils ont crevé un pneu. Une grenade a été lancée sur ce véhicule. Elle a rebondi sur la carrosserie et a explosé côté rwandais.

Nos éléments ont alors débarqués, ouvert le feu de manière à nous dégager. Nous nous sommes réorganisés à couvert du fossé. Des grenades ont été lancées dans notre direction sans dégât. Nous nous sommes repliés en feu et mouvement, avons franchi les grilles en les escaladant et sommes rentrés dans le stade en ordre dispersé. A ce moment il est à peu près 1525 heures.

Nous sommes restés trois jours au stade AMAHORO.

671

Les véhicules abandonnés devant le stade, ont été récupérés le lendemain matin pour une partie et le surlendemain pour le reste. Ils n'avaient pas été pillés.

INFOS ATTENTAT :

Après l'attentat, j'ai eu comme expliqué avant, un contact avec le Lt NSABIMANA. Il semblait complètement déboussolé et sans ordre précis. Il était officiellement à l'aéroport pour accueillir le président, comme à chaque fois que le cas se présentait.

Auparavant, j'ai eu écho de ce que dans un café du côté de NYAMIRAMBO, le "Baobab", des officiers de gendarmerie et bataillon para-commando annonçaient qu'ils en avaient assez de la MINUAR et qu'ils allaient passer à l'action pour nettoyer KIGALI des opposants. Ces propos ont été rapportés par un civil rwandais au cantonnement FRANCISCUS. Je n'y avais pas attaché une grande importance

à ce moment projetant juste d'en parler au Lieutenant KOENIGS, responsable de ce secteur.

ASSASSINAT :

J'ai appris le décès des dix mortiers dans la nuit du 07 au 08 avril par le major THIRY. Celui-ci a obtenu ses informations au centre de transmission Bengali. J'ignore par quel réseau.

A ce moment, on parlait de dix ou onze tués, et il était même question d'un observateur ONU tué.

Lorsque l'assassinat des 10 mortiers a été officialisé, aucune modification n'a été apportée aux règlements d'engagement.

Il nous a même été rappelé via le réseau bataillon que celles-ci restaient inchangées.

Dans les jours qui ont suivis, la situation en ville étant toujours tendue, au niveau de notre compagnie, nous avons matériellement renforcé les patrouilles en emportant des grenades, des law et montant sur affût les armes automatiques. Ces mesures ont été à plusieurs reprises contestées par le conseiller en droit de la guerre du bataillon. Il a proposé au chef de corps de centraliser les grenades distribuées auparavant sur initiative des commandants de cantonnements.

Le sergent BULLINCKX à son arrivée au méridien, aurait reçu l'injonction de démonter la mitrailleuse de son véhicule par le major BODART. Je pense que cela se passait le 09 Avril.

POSITION BLINDES :

Cinq CVRT se trouvent à l'aérodrome sous commandement groupe ALPHA. Ils n'ont de munitions que pour les mitrailleuses et il n'y a que cinq hommes d'équipage en tout. (Pas de mun. 30 mm)

672

Les bengalis détiennent en tout huit blindés transport de troupe. (BTR80 fournis par l'ONU) Ils sont stationnés en partie au stade AMAHORO (Quatre) et les autres en ville.

Des blindés M113 US provenant de la réserve matériel lourd de SOMALIE arriveront à KIGALI à partir du 12 Avril sans équipage. Des équipages de fortune seront fournis par KIBAT..

Les Ghanéens et les Tunisiens n'ont pas de blindé.

UTILISATION DES BLINDES

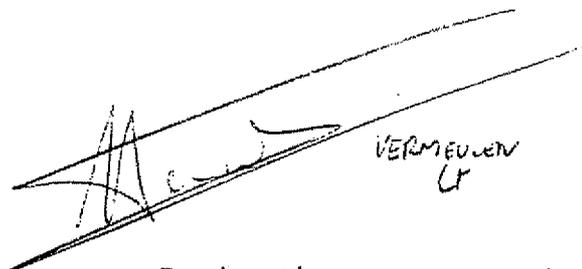
Les blindés ne sont pas utilisés les journées du 06 et du 07 sinon en position statique à l'aérodrome pour renforcer la défense en ce qui concerne les CVRT.

Plus tard les blindés KIBAT (CVRT et M113 US) ont été essentiellement utilisés au profit du secteur pour la garde de leur cantonnement et leurs liaisons avec la force et l'aérodrome.

Le capitaine VANDRIESSCHE pourra normalement apporter de plus amples informations sur ce sujet

Je n'ai rien d'autre à ajouter

(Après lecture faite, persiste et signe avec nous sur le présent)

 VERMEULEN
CF

Dont acte

